

Section 2.—Activité internationale*

Sous-section 1.—Le Canada et le Commonwealth, 1953-1954†

L'une des plus importantes relations qui nouent les pays du Commonwealth, soit leurs consultations mutuelles presque constantes sur les questions internationales, a continué sous diverses formes en 1953. Les échanges de vues qui se tiennent avec un minimum de formalisme et d'organisation constituent, malgré leur simplicité, un élément vital et extrêmement précieux des relations entre les pays du Commonwealth.

La flexibilité des dispositions constitutionnelles qui règlent les rapports entre les membres et l'évolution constante qu'elles subissent se sont manifestées par la modification de la désignation et des titres royaux. Il a été convenu à une réunion des premiers ministres du Commonwealth, tenue à Londres, en décembre 1952, que les titres de Sa Majesté, tout en retenant un élément commun à tous les pays, pourraient varier suivant le pays intéressé. Les titres adoptés par le Canada ont été incorporés dans une loi votée par le Parlement du Canada en février 1953 et soumise à Sa Majesté le 28 mai pour fins d'approbation et de signature. Pour le Canada, la désignation et les titres sont maintenant "Elizabeth Deux, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi". La proclamation du Canada a été faite en même temps que celle des autres pays du Commonwealth. L'élément commun des nouveaux titres est la reconnaissance de la Reine comme Chef du Commonwealth, reconnaissance qui symbolise l'histoire, les idéaux et les intérêts communs qui lient les pays du Commonwealth les uns aux autres dans une libre association de membres indépendants.

Le couronnement de la reine Elizabeth II, en réunissant les représentants des parlements et des législatures du Commonwealth, venus des quatre coins du monde, a manifesté de façon saisissante l'unité des divers peuples et nations du Commonwealth. La délégation envoyée au couronnement par le Canada groupait le premier ministre et d'autres ministres du Cabinet, les chefs de l'opposition de la Chambre des communes et du Sénat, le président du Sénat et l'orateur de la Chambre des communes, le juge en chef et des représentants des associations d'anciens combattants canadiens. Les préparatifs du couronnement ont été coordonnés par la Commission du couronnement, composée de représentants de tous les pays du Commonwealth réunis à Londres. Au Canada, le Gouvernement a pris conseil du Comité canadien du couronnement sur toutes les questions relatives au couronnement d'un intérêt particulier pour le pays. A l'extérieur, les représentants diplomatiques et consulaires du Canada se sont joints à leurs collègues des autres nations du Commonwealth pour organiser des manifestations.

Après le couronnement, les premiers ministres du Commonwealth ont tenu une série de réunions au cours desquelles ils ont examiné la situation internationale. Ils se sont aussi entretenus officiellement de questions intéressant particulièrement deux ou plusieurs de leurs pays. Le communiqué publié à l'issue des réunions déclarait: "Les entretiens des premiers ministres ont attesté une fois de plus la concorde avec laquelle les gouvernements et les peuples du Commonwealth, malgré leur situation et leurs intérêts fort divers, abordent les grands problèmes du monde moderne".

* Rédigé par le ministère des Affaires extérieures, Ottawa.

† Mis à jour jusqu'au 31 mars 1954. Voir l'*Annuaire* de 1954, pp. 106-111, pour l'activité jusqu'au 31 mai 1953.